

Roman Hoffmann *(5^e dan)*

président du Comité directeur de la Fédération Polonaise d'Aikido

s'entretien avec Horst Schwickerath.

extrait du numero 19F – 3/2006

Quand avez-vous commencé à pratiquer ?

On a commencé à pratiquer l'aikido en Pologne en 1976. Le premier qui ait étudié l'aikido en Pologne a été Marian Osinski de Szczecin. Il a commencé à organiser des cours. La situation était difficile, car il tenait son savoir de différentes sources. Il y avait des professeurs de judo, de karaté qui voulaient voir ce qu'était l'aikido. Cela fait 30 ans de cela. De cette époque il reste six ou huit personnes qui pratiquent encore.

C'était au temps du communisme, les rapports avec, par exemple, la Suède étaient très difficiles. Mais c'est à partir de cette époque que l'aikido s'est développé. Au début nous avons eu beaucoup de problèmes. Peu nombreux étaient les enseignants étrangers prêts à nous aider.

Le premier expert japonais qui nous a aidé était Toshikazu Ichimura Sensei, qui habitait en Suède. Il était 5^e ou 6^e dan à l'époque. Depuis il est rentré au Japon. Ichimura Sensei a décerné le shodan à huit de nos enseignants qui avaient sept ou huit ans de pratique. Ichimura Sensei venait nous voir chaque année. Je ne me souviens plus exactement, mais en tout cela doit faire six ou sept fois. Nous essayions de l'inviter une fois par an, mais ce n'était pas facile : l'aikido n'était pas soutenu par l'État et les pratiquants devaient payer pour chaque stage. Pour nous, c'était très difficile. Maintenant c'est plus facile, même si pour nous ce problème subsiste.

Il y avait des enseignants qui voulaient avoir des relations avec d'autres maîtres, par exemple Christian Tissier, ou entrer directement en



contact avec le Hombu Dojo. Aujourd'hui encore un club comme celui de Wroclaw est en contact avec Chiba Sensei. Et c'est très bien ainsi. Ils appartiennent à notre Fédération... mon opinion est qu'il est bon qu'une fédération ait des règles, mais que chaque groupe travaille avec l'expert qu'il se choisit. Et tous ces groupes pratiquent ensemble. L'aikido est un, et c'est pourquoi nous pouvons pratiquer ensemble.

Personnellement, j'ai pris contact avec Christian Tissier, et avec mes amis nous allions deux ou trois fois par an en France. Cela m'a causé des problèmes ici... mais j'ai recommandé à mes élèves, Tomasz Sowinski, Andrzej Bazylo, à mes amis de Cracovie aussi, comme Pawel Bernas et Pawel Olesiak, de se rendre chez Christian Tissier. Moi même je ne peux pas, mais je demande à mes élèves de maintenir ce contact.

C'est pourquoi je suis vraiment heureux que Christian Tissier ait répondu à notre invitation pour les fêtes du trentenaire de l'aikido polonais.

Quand avez-vous ouvert votre dojo ?

Cela fait 27 ans que je pratique. Je suis venu à Varsovie en 1985. J'ai reçu mon shodan en 1986, de Ichimura Sensei, et j'ai pratiqué dans différents dojos. Mais celui-ci ne dépend pas d'un gymnase scolaire, c'est un dojo fixe. Nous louons les locaux mais en sommes les seuls utilisateurs, on n'y pratique que l'aikido et dans ce sens, c'est notre propre dojo. Avant, nous sommes allés d'un endroit à l'autre, mais depuis 1999 nous sommes ici.

*Pourquoi tous ces
gens pratiquent-ils
l'aikido ?*

*La réponse est très
simple: c'est parce
qu'ils en ont besoin!*

Il y a beaucoup, beaucoup de clubs en Pologne qui ont le même problème : il est très difficile de trouver des locaux pour pratiquer. Pas seulement ici, mais dans tout le pays. Ils doivent louer des locaux à des établissements scolaires, et ils ne sont disponibles que deux fois par semaine et à chaque fois il faut monter et démonter les tatamis. En Pologne, il n'y a pas beaucoup de dojos qui ont la même situation que nous. Il y a celui de Pomianowski à Varsovie. Mais autrement ils sont très peu nombreux.

Et d'où cela vient-il ?

C'est tout simplement trop cher, alors on ne peut louer que pour quelques jours par semaine.

Combien cela vous coûte-t-il ? C'est grand ici !

Nous avons 500 m² que nous payons 12000 zlotys. C'est cher.

Cela fait environ 3000 euros... En France ou en Allemagne, pour financer un dojo comme celui-ci, il faudrait au moins 80-90 élèves...

Oui, nous en avons plus que ça. C'est un problème, mais pas seulement pour l'aïkido : les clubs de karaté ont les mêmes difficultés. Mais je peux dire que nous n'avons pas à nous plaindre de notre propre situation. Nous avons beaucoup d'élèves qui viennent, qui savent pourquoi ils viennent, le niveau est très bon...

Un élève de R. Hoffmann : Ce qui est important pour nous, c'est que dans ce dojo nous pouvons ressentir l'esprit des arts martiaux, ce qui n'est pas le cas dans un gymnase scolaire.

Pour moi, l'aspect économique n'est pas important, j'essaie d'avoir un dojo rentable, mais ce n'est pas le point principal. Pour moi, ce qui est important, c'est d'enseigner à ces gens, c'est qu'ils me comprennent. C'est la voie principale. Ils essaient de m'aider, nous nous aidons les uns les autres. J'essaie de ne pas être seulement un professeur, mais d'être aussi leur ami. Et ce ne sont pas seulement mes élèves, pour moi se sont aussi des amis. À mes yeux, nous avons de très bons rapports. C'est mon travail, mais ce n'est pas seulement un travail. Les rapports humains sont plus importants que l'argent.

Vous donnez cours tous les jours ?

Oui, tous les jours.

Vous êtes professionnel ?

Roman Hoffmann recevant le diplôme de 5^e dan des mains de Doshu Moriteru Ueshiba.



SU DO KU

Il s'agit de remplir les cases vides d'un carré de 9 x 9 cases, divisé en neuf carrés de 3 x 3 cases, et ce de manière à ce que chaque ligne horizontale et chaque colonne, ainsi que chaque case de chacun des 9 petits carrés, comportent tous les chiffres de 1 à 9. La solution sera publiée dans notre prochain numéro.

sudoku N° 21F

	5		9		6		3		
4	6		5		1		7	8	
			4		7				
3	2	1					7	4	9
7	4	6					8	5	1
			8		2				
2	7		1		5		8	6	
	8		3		9		2		

solution du N° 20F

7	4	2	6	9	8	1	5	3
3	8	6	7	1	5	2	9	4
1	5	9	3	4	2	6	7	8
2	6	3	5	8	9	7	4	1
9	1	8	4	6	7	5	3	2
4	7	5	2	3	1	9	8	6
8	2	7	1	5	3	4	6	9
6	9	1	8	7	4	3	2	5
5	3	4	9	2	6	8	1	7

Oui. Mais je n'ai pas le choix. Je suis sollicité de toute part, je donne beaucoup de stages. À un moment j'ai dû faire un choix : même si financièrement ce n'était pas mirobolant, il y avait une attente et je me devais d'y répondre. Ce n'était pas pour l'argent mais ça a été mon choix. Est-ce que c'est le bon ? Je ne sais pas !

Vous le saurez quand vous aurez soixante ans !

(Rire) Peut-être ! Je ne sais pas ! Je ne sais pas pourquoi je fais ça. J'aurais peut-être pu devenir professeur de kendo, ou de judo. Mais je pense que l'aïkido n'est pas nocif, n'est pas traumatisant. Avec une bonne méthode et un bon professeur, personne n'est blessé. Ici, personne n'a de problèmes de santé.

J'ai connu beaucoup de maîtres japonais, Ichihashi Sensei, Toyoda Sensei, Saito Sensei, qui sont décédés. C'est la voie normale de notre vie.

Excusez-moi, mais mon anglais est mauvais, mais j'essaie... c'est comme en aikido, il faut toujours essayer. Si vous arrêtez, vous êtes mort. C'est pourquoi je ne m'en fais pas. Beaucoup de problèmes n'existent que dans notre tête. Il ne faut jamais abandonner, même si le succès n'est pas immédiat.

Je rencontre beaucoup de gens intéressants qui pratiquent l'aïkido. Des gens qui exercent les professions les plus différentes. Comme mon ami ici, qui est un expert en informatique... et la question est : « Pourquoi veulent-ils pratiquer l'aïkido, que cherchent-ils ? »

Et vous avez trouvé la réponse ?

Oui. La réponse est très simple : ils en ont besoin. Vous pouvez être ministre, ou informaticien, ou professeur de judo, mais l'aïkido va vous inspirer. J'ai beaucoup d'amis dans les clubs de kendo ou de karaté. Ce ne sont pas mes ennemis... J'essaie aussi de pratiquer d'autres arts en sus de l'aïkido, comme le kyudo. Mais l'aïkido est bon pour la santé.

Merci beaucoup.

« JUSTICE » À LA JAPONAISE

Le très sérieux hebdomadaire britannique The Economist rapporte dans son numéro du 10 février 2006 le cas d'un chauffeur de taxi de Toyama arrêté pour viol et tentative de viol. Après des aveux circonstanciés, et un procès sommaire il est condamné et passe trois ans en prison. Mais un autre homme arrêté pour viol avoue lui aussi les crimes, et est de même condamné et envoyé en prison. Il s'agirait non pas d'un scénario à la Kafka mais d'une situation courante au Japon.

Avant de passer aux aveux le chauffeur de taxi avait nié vigoureusement. Il disposait d'un alibi et il y avait de forts indices qu'il lui aurait été impossible de violer qui que ce soit. Après trois jours de garde à vue sans accès à un avocat ou à toute autre personne, il avait été " persuadé " de signer des aveux.

Ce scandale — le ministre de la Justice Jinen Nagase a été obligé de présenter ses excuses au chauffeur de taxi — a mis en lumière les moyens utilisés par la police japonaise pour extorquer des aveux aux personnes qui tombent dans ses filets.

Les statistiques montrent que 95 % des personnes arrêtées avouent. Et les tribunaux condamnent 99,9 % des suspects qui passent devant eux. Un acquittement serait la honte du procureur et risquerait d'avoir une influence négative sur leur carrière. Les juges - l'institution du jury populaire n'existe pas au Japon ! - sont promus en fonction de la rapidité à traiter des cas qui leur sont confiés, ce qui les pousse à systématiquement prendre le parti du procureur.

Bien que la Constitution garantisse le droit de l'accusé à se taire, la

police et le ministère public sont beaucoup plus intéressés à arracher des aveux qu'à bâtir un cas sur des preuves matérielles ou circonstancielles. Dans le système japonais avouer est le premier pas vers le repentir et donc vers une éventuelle réinsertion. La lourdeur de la peine dépend donc de l'attitude de l'accusé après son arrestation et lors de son procès.

Pendant les premières 48 heures de sa garde à vue — qui peut de prolonger jusqu'à 23 jours — le suspect n'a droit à aucun contact avec le monde extérieur. La fréquence des « accidents » mortels survenus pendant la garde à vue est plus que suspecte.

Le cinéaste Masayaki Sudo vient de tourner un film basé sur l'histoire d'un jeune homme accusé de violences sexuelles qui a toujours nié les faits. Soutenu par ses amis et sa famille, il a réussi à obtenir une révision de son procès après avoir clamé son innocence pendant deux ans. Le film, « Soredemo Bokku wa Yattenai » (Néanmoins, c'est pas moi qui a fait ça), qui est sorti en Grande-Bretagne et aux États-Unis et a été très bien accueilli par la critique, décrit les méthodes brutales de la police et de la « justice » japonaise pour qui n'existe qu'une présomption de culpabilité.

La société japonaise a encore de gros progrès à faire sur la voie de la démocratie.